

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 Bilan et perspectives







Comme nous l'avions anticipé, l'année 2018 fut une année de transition entre la fin de l'ANRU 1 et le début des opérations liées au Grand Paris Express.

70 857 heures ont été animées et gérées au profit de 304 personnes éloignées de l'emploi durable. En 2018, de nombreuses opérations ont pris du retard. Cette variation fréquente de calendrier a occasionné un décalage des opérations en 2019. Les services marchés des villes de notre territoire ayant été alertés bien en amont, nous avons pu développer avec eux en compensation, un certain nombre de marchés à bon de commandes et de marchés de services. Ces nouvelles heures d'insertion ainsi créées viennent s'ajouter à celles des marchés travaux qui démarreront en 2019. L'ouverture de ces nouveaux marchés nous permet d'élargir notre recrutement à de nouvelles catégories de personnes éloignées de l'emploi, notamment sur des postes d'emplois de service.

44 % de nos publics sont issus des Ouartiers Politiques de la Ville (OPV). Même si le SERCI, en tant qu'animateur des clauses ne peut qu'inciter les entreprises et non les contraindre à intégrer des publics issus des QPV, il apparait que son message soit entendu et que les acteurs de l'emploi essaient d'appliquer cette politique nationale systématiquement quand cela est possible.

Le SERCI a connu également un évènement majeur en 2018 : son déménagement de la Mission locale de Vitry-sur-Seine à lvry-sur-Seine dans les locaux qu'il partage avec le PLIE, place de l'Église.

La période de modernisation commencée en 2015 par la mise en conformité avec le logiciel de saisie des données « ABC Clause », la création du site accompagnées internet www.serci.fr et enfin le déménagement dans nos nouveaux locaux permet au SERCI et ses deux facilitateurs de répondre au mieux aux nombreuses opérations à venir au sein des ZAC Rouget de Lisle, Confluences ou Seine Gare Ardoines. La demande de coopération entre le SERCI et les opérateurs publics ou privés comme la SADEV 94, l'EPA ORSA, la SNCF ou les autres bailleurs privés va s'accentuer dans les années à venir du fait des obligations demandées maintenant systématiquement par les territoires de prévoir des heures d'insertion dans tous les marchés.

Enfin, pour répondre aux nombreuses demandes d'embauche liées à ces marchés de notre territoire, c'est une collaboration toujours plus étroite entre les acteurs de l'emploi local qui a été renforcée toute cette année avec le SERCI via notamment l'opération de sensibilisation appelée « PACEREL » (Programme d'ACcompagnement En RÉseau Local). Ce maillage territorial répond également à une demande forte de collaboration étroite du SERCI, de l'EPT 12 et du Département pour répondre aux besoins de recrutement important liés aux clauses d'insertion du Grand Paris Express qui traverse notre territoire.

Nous vous souhaitons une bonne lecture...

Le président, Hocine TMIMI, et l'équipe du Service Clauses Insertion

304

personnes

en 2018









Synthèse des heures effectuées Nombre d'heures réalisées Bilan chiffré 2014-2018	Page 6
Données essentielles de l'activité Nature des opérations clausées	Page 8
Profil des participants Profil type des bénéficiaires Situation des participants avant emploi Nombre de participants par prescripteur Données statistiques globales	Page 10
Mise en oeuvre des clauses sociales La nature des contrats Un partenariat institutionnel et associatif stable et engagé Situation en sortie de parcours d'insertion en 2018 Le SERCI, les entreprises et le Grand Paris Express	Page 14
Perspectives 2019 L'activité en 2019	Page 18





NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES

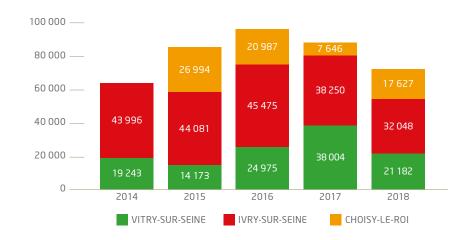
Le résultat peut varier à la hausse d'environ 10%.

NOMBRE TOTAL D'HEURES RÉALISÉES **EN 2018**

70857H

NOMBRE TOTAL D'HEURES RÉALISÉES **DEPUIS 2014**

394 681 H



BILAN CHIFFRÉ 2014-2018

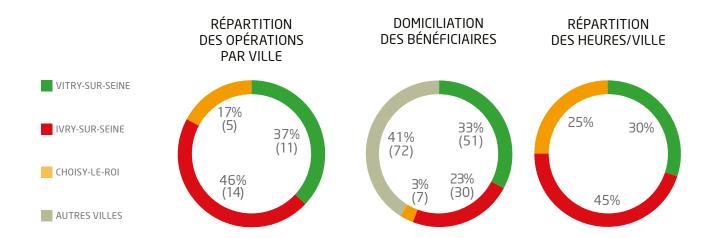
	NB D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES	NB TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES	NB DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES	DURÉE MOYENNE DES CONTRATS / PARTICIPANTS (EN SEMAINES)
2014	63 239	126	80	14
2015	85 248	175	140	14
2016	91 437	211	117	12
2017	83 900	184	148	16
2018	70 857	160	123	13
TOTAL	394 681	856	608	MOYENNE 13



Pour l'année 2018, ce sont ainsi 43 ETP (équivalent temps plein), qui ont été mis en oeuvre et validés par le SERVICE CLAUSES INSERTION.



NATURE DES OPÉRATIONS CLAUSÉES



11 opérations à Vitry-sur-Seine - 14 à lvry-sur-Seine - 5 à Choisy-le-Roi

21 182 heures ont été effectuées à Vitry-sur-Seine (30%), contre 32 048 à lvry-sur-Seine (45%), et 17 627 à Choisy-le-Roi (25%). On notera une hausse d'activité à Choisy-le-Roi par rapport à l'année dernière, due au démarrage de la ZAC fonderie fine.

Les chantiers sur la ZAC Plateau à Ivry-sur-Seine, ZAC fonderie fine à Choisy- le-Roi et les ZAC Rouget de Lisle et Ardoines à Vitry-sur-Seine ont été les opérations présentant le plus grand nombre d'heures d'insertion en 2018.

Comme indiqué dans le rapport d'activité en 2017, le nombre d'heures effectuées en 2018 a diminué de 15,5% (-13 043 heures), à cause des 31 marchés en moins.

Depuis 2014, lvry-sur-Seine reste la première ville en nombre d'opérations et Vitry-sur-Seine la première en terme de bénéficiaires.

Maîtres d'Ouvrage, le SERCI a consacré cette année un temps important dans l'analyse et l'écriture des conditions générales de mise en œuvre des clauses d'insertion dans leurs CC(A)P¹. De nouvelles conventions partenariales ont été proposées permettant ainsi au SERCI d'effectuer un accompagnement de qualité au profit des bénéficiaires et des entreprises.

¹ CC(A)P: Cahier des Clauses (Administratives) Particulières





PROFIL TYPE DES BÉNÉFICIAIRES

Il est demandeur d'emploi, **âgé en moyenne de 35 ans** et principalement masculin. Ce public est souvent de faible niveau scolaire et précarisé. Il aborde les emplois proposés dans le cadre des clauses d'insertion soit par **nécessité** soit avec **l'envie de s'investir** pleinement dans les métiers du BTP. Il habite principalement à Vitry-sur-Seine.



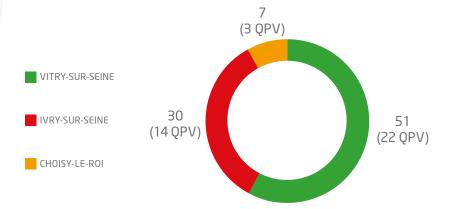
Il est domicilié à 33% à Vitry-sur-Seine, 23% à lyry-sur-Seine, 3% à Choisy-le-Roi et 41% dans d'autres villes. Ce dernier pourcentage s'explique aussi par la mutualisation des heures et des parcours sur le territoire val-de-marnais.

Il est dirigé majoritairement par les ETTI¹ locales, Pôle emploi, les missions locales ou les PLIE.

Le SERVICE CLAUSES INSERTION travaille toujours en lien permanent avec les référents des bénéficiaires afin de leur permettre d'améliorer leur qualification et leur autonomie.



39 personnes issues des **QPV d'Ivry-Vitry-Choisy**





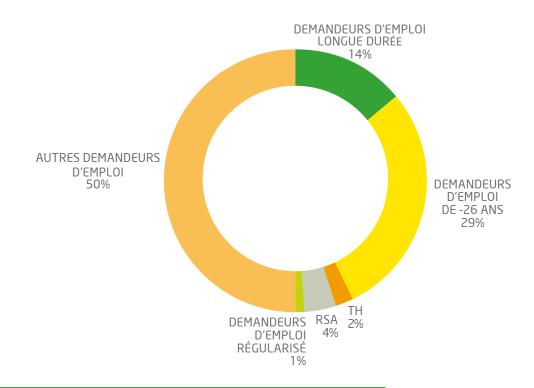
304 personnes de notre territoire ont été accompagnées par le

- 11 457 h ont été réalisées hors clauses par nos partenaires

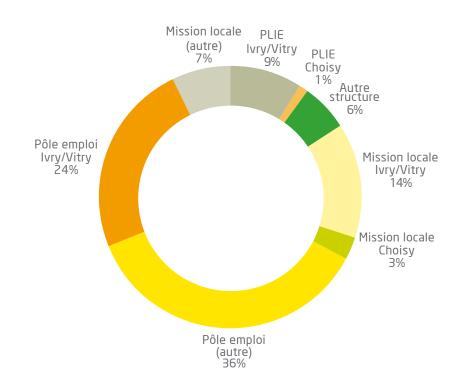
¹ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion



SITUATION DES PARTICIPANTS AVANT EMPLOI



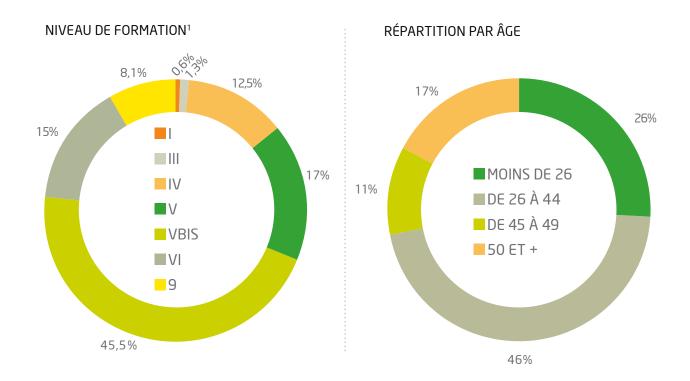
NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR PRESCRIPTEUR





DONNÉES STATISTIQUES GLOBALES

sur 160 personnes au 31 décembre 2018





¹Niveau de formation :

- I Maîtrise et supérieur (3ème cycle universitaire)
- II Bac+3 (2nd cycle universitaire)
- III Bac+2 (Deug, BTS, DUT)
- IV Année de terminale préparant le Bac ou équivalent (BEATEP), 1 ère année d'étude supérieure
- V Année de terminale, CAP, BEP, CAPA, CFP, 2nd et 1ère
- Vbis 3ème, 1ère année de CAP, BEP ou 2ème année de CAP en 3 ans ou CEP
- VI Jusqu'à 4ème, proche illettrisme ou illettrisme
- 9 Diplôme étranger sans équivalence en France



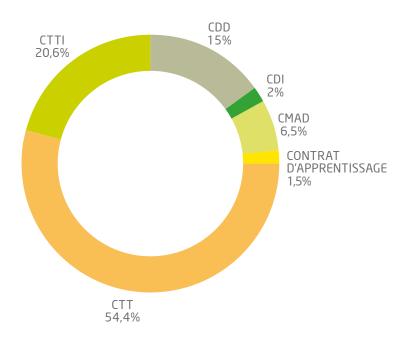


LA NATURE DES CONTRATS

La majorité des contrats signés sont des contrats intérim classiques (108 sur 199), suivi par les contrats d'Intérim d'Insertion (41). Cependant, 4 CDI ont été signés, soit 2 de plus que l'année dernière.

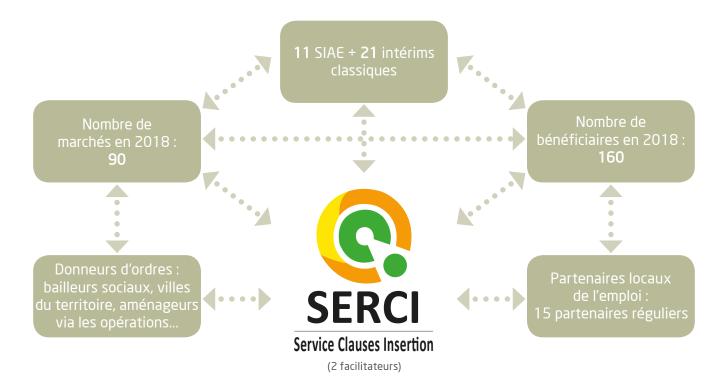
Le nombre d'heures d'insertion réalisé étant légèrement inférieur aux autres années, il est normal de constater que toutes les entreprises ont signé moins de contrats. Néanmoins nous sommes toujours en majorité en relation avec ces 3 mêmes entreprises de travail temporaire d'insertion HUMANDO (Paris 14), JANUS IDF (Créteil) et PRO EMPLOI INTERIM (Orly), et pour les Associations Intermédiaires, PEP'S Service (Créteil) et Fresnes Service (Choisy-le-Roi).

(Hors SIAE¹ choisie par des entreprises en direct pour la signature de leur contrat d'insertion)



TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS	NB HEURES RÉALISÉES
CTT (Contrat Travail Temporaire)	108	35 456
CTTI (Contrat Travail Temporaire Insertion)	41	10 459
CDD (Contrat Durée Déterminé)	30	11 530
CDI (Contrat Durée Indéterminée)	4	4 064
CONTRAT APPRENTISSAGE	2	2 655
CONTRAT PROFESSIONNALISATION	1	881
CMAD (Contrat de Mise A Disposition)	13	5 812
TOTAL	199	70 857

¹SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique



UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF STABLE ET ENGAGÉ

Depuis 2008, le SERVICE CLAUSES INSERTION travaille toujours avec un partenariat institutionnel stable : les missions locales d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, le Pôle emploi ainsi que les PLIE restent le socle essentiel pour pourvoir au repérage et à la validation des candidats.

Grâce à l'opération de sensibilisation appelée « PACEREL » (Programme d'ACcompagnement En RÉseau Local), nous avons complété nos relations avec l'ensemble des partenaires qui œuvrent pour le retour à l'emploi de leurs adhérents sur notre territoire (associations de quartier, Adoma, Alteralia, Adef, Portes du midi, les Espaces solidarité, Maisons de guartier Monmousseau, Petit Ivry, les Monis, Club espoir, Cap emploi, Service Jeunesse Ivry, ACIMA, Apprentis Auteuil, Centre social Balzac...).

SITUATION EN SORTIE DE PARCOURS D'INSERTION EN 2018

Nous pouvons souligner que malgré le ralentissement des opérations en 2018, le rapport entre les sorties sans solutions et les sorties positives reste le même en faveur des sorties positives.

SORTIE DU DISPOSITIF	NB DE SORTIES	%
SORTIES POSITIVES SUR EMPLOI	32	55
SORTIE CDD + 3 MOIS	17	
SORTIE CDI	3	
AUTONOMIE SUFFISANTE (INTÉRIM RÉGULIER)	10	
DÉPART EN FORMATION	1	
DÉMÉNAGEMENT	1	
SORTIES SANS SOLUTION	26	45
ABANDON, ABSENCE OU ATTITUDE INADAPTÉE	16	
RÉORIENTATION VERS LE PRESCRIPTEUR	10	
TOTAL SORTIES 2018	58	100

LE SERCI, LES ENTREPRISES ET LE GRAND PARIS EXPRESS

En 2018, le SERCI a contractualisé des heures d'insertion pour 52 candidats qu'il a adressés au Grand Paris Express pour ses besoins d'emploi en insertion : pour le Lot T 2A à travers le Groupement Horizon porté par Bouygues, pour le Lot T3C pour la ligne 15 à travers le Groupement VIE porté par Vinci et pour la Ligne 14 et le Lot GC 14.02 avec Vinci.

Cette collaboration nous a permis de proposer des candidats de notre territoire pour des formations longues, des contrats de professionnalisation ou des POEC¹ afin de répondre à leur demande forte d'emploi durable.

En effet, en fonction de la situation et de la demande des demandeurs d'emploi que nous avons reçus, nous avons pu soit positionner ces candidats à des postes instantanés mais avec une probabilité d'emploi pérenne faible ou bien à l'inverse des parcours plus long mais avec une garantie d'emploi de longue durée sur le Grand Paris Express.

La collaboration avec l'EPT12 porteur des clauses d'insertion sur le Grand Paris Express a donc pu se mettre en place cette année et continuera à se renforcer dans le futur.

Pour rappel, les grandes entreprises (Bouygues, OTI, Eiffage, Colas,...) gardent pour leur propre compte la majeure partie des heures d'insertion à réaliser puis ventilent à leurs sous-traitants le reliquat d'heures en fonction de l'importance de leur marché. Ces sous-traitants réalisent le second œuvre de l'opération (Plomberie, Électricité, Peinture, Serrurerie, Étanchéité, Coffrage...).

L'intérêt et l'utilité des clauses d'insertion sont maintenant acquis et acceptés par les entreprises. Le SERCI doit cependant toujours les accompagner mais aussi être

vigilant sur la vérification et la validation de leurs actions d'insertion afin que leurs obligations soient pleinement réalisées dans le **respect des attentes** des donneurs d'ordre et des élus locaux territoriaux.

Enfin, le SERVICE CLAUSES INSERTION permet toujours un assouplissement dans la mise en œuvre des heures grâce à des **mutualisations** ou des suivis de parcours. En contrepartie le SERCI demande au moment de l'embauche si des perspectives de pérennisation du contrat peuvent être envisagées au terme de la mission.

¹POEC: Préparation opérationnelle à l'Emploi Collective





L'ACTIVITÉ EN 2019

Après une année 2018 considérée comme une année de transition, 2019 devrait voir débuter de nombreux programmes déjà signés tant sur les ZAC Confluences ou Plateau à lvry-sur-Seine que les Ardoines et la ZAC Rouget de Lisle à Vitry-sur-Seine.

2019, l'année de la mise en route de nombreux programmes

Ces nouvelles opérations tant attendues vont engendrer des milliers d'heures d'insertion durant les 5 prochaines années, garantissant ainsi au SERVICE CLAUSES INSERTION une activité soutenue pendant cette période.

Pendant cette année de démarrage qui verra donc apparaitre un nombre d'heures plus important que nous estimons au regard des perspectives des services marchés de ces deux villes à plus de 100 000 heures, le SERVICE CLAUSES INSERTION mettra l'accent sur le renforcement des possibilités de recrutement avec un nouveau chargé de mission facilitateur à plein temps.

Par ailleurs, le SERCI continuera à apporter son soutien systématique à tous les donneurs d'ordre notamment pour accompagner dans la rédaction des clauses en mettant l'accent sur la possibilité de mettre en place davantage de marchés réservés.

Enfin, nous poursuivrons l'accueil et l'accompagnement personnalisé de toutes les personnes en difficulté qui nous seront orientées avec la même rigueur et jusqu'à l'obtention d'un retour à l'emploi.

L'équipe du SERVICE CLAUSES INSERTION



SERCI : 8 place de l'Église 94200 lvry-sur-Seine Tél. 01 46 82 57 68

www.serci.fr

